

## **Les journalistes de la presse spécialisée**

**Pete Mijnsen**, président de l'AJS (Association des journalistes spécialisés)

Conférence de presse « Enquête 2020 sur les médias »

Selon l'Enquête 2020 sur les journalistes, les journalistes spécialisés se trouvent à la fin de la « chaîne alimentaire des médias ». Cela ne concerne pas uniquement les journalistes employés dans les publications spécialisées, mais aussi les journalistes libres. L'Enquête de 2006 montrait déjà que le salaire médian le plus élevé, 7 625 francs, se trouvait dans la presse spécialisée. Ce qui voulait dire que la moitié des journalistes actifs dans ce domaine gagnaient plus que 7 625 francs. Et Il s'agissait du seul groupe professionnel pour lequel les 10 % de celles et ceux qui gagnent le plus touchaient un salaire brut supérieur à 10 000 francs.

Le salaire médian versé à la TV/radio publique est certes plus élevé, mais les salaires du 75<sup>e</sup> percentile déjà se situent au même niveau.

Cette fois aussi, ce sont les 10 % de celles et ceux qui gagnent le plus dans la presse spécialisée qui reçoivent un salaire supérieur à 10 000 francs.

Mais attention : les cas répertoriés sont peu nombreux ! Toutefois, la même chose apparaît aussi en ce qui concerne le salaire moyen. Celui-ci, 7 956 francs, est plus élevé que dans tous les autres types de médias.

Conclusion : le journalisme spécialisé est également sous pression. Les éditeurs suppriment des emplois, la pression s'accroît. Toujours plus de journalistes libres sont contraints de signer des contrats prévoyant des indemnités forfaitaires. Parallèlement, l'offre de titres se réduit, ce qui va de pair, pour les « libres », avec une perte supplémentaire de revenu.

Ici aussi, l'existence de bonnes conditions de travail – comme une CCT – peut être utile. Ou, dans le cas du journalisme spécialisé : il s'agit de bien profiter de ce créneau propre et de se rendre « indispensable ». Cela peut par exemple passer par la formation continue permanente que propose l'AJS.